

Le Bonnet Rouge

Quotidien Républicain du soir

5 centimes — PARIS ET DÉPARTEMENTS — 6 centimes

DIRECTEUR :

Miguel ALMEREYDA

DIRECTION & PUBLICITÉ

14, rue Drouot (Paris 9^e)

Téléph. : CENTRAL 69-70

Abonnements : Paris 20 fr. ; Départements 24 fr. ; Étranger 32 fr.

Les abonnements pour 6 mois sont reçus

RÉDACTION & ADMINISTRATION

142, rue Montmartre (Paris 2^e)

TÉL. CENTRAL 80-83

Pour la Publicité s'adresser à la Direction

14, rue Drouot, Paris (9^e)

Un Grand Méconnu

Rouget de L'Isle

Ce fut un méconnu et un colomnié : Pendant toute sa vie, il ne connut que la misère et l'infortune. Officier, on le destitua. Poète, on le raila. Musicien, on le plaqua. Auteur, on le siffla. Après sa mort, l'œuvre de Rouget de L'Isle fut dédaignée, le soldat-poète ne fut pas reconnu, le soldat-poète n'hésita pas à déclarer au futur Napoléon I^{er} que sa conduite lui déplaisait et qu'elle était contraire aux intérêts de la République. Il lui adressa les lignes suivantes :

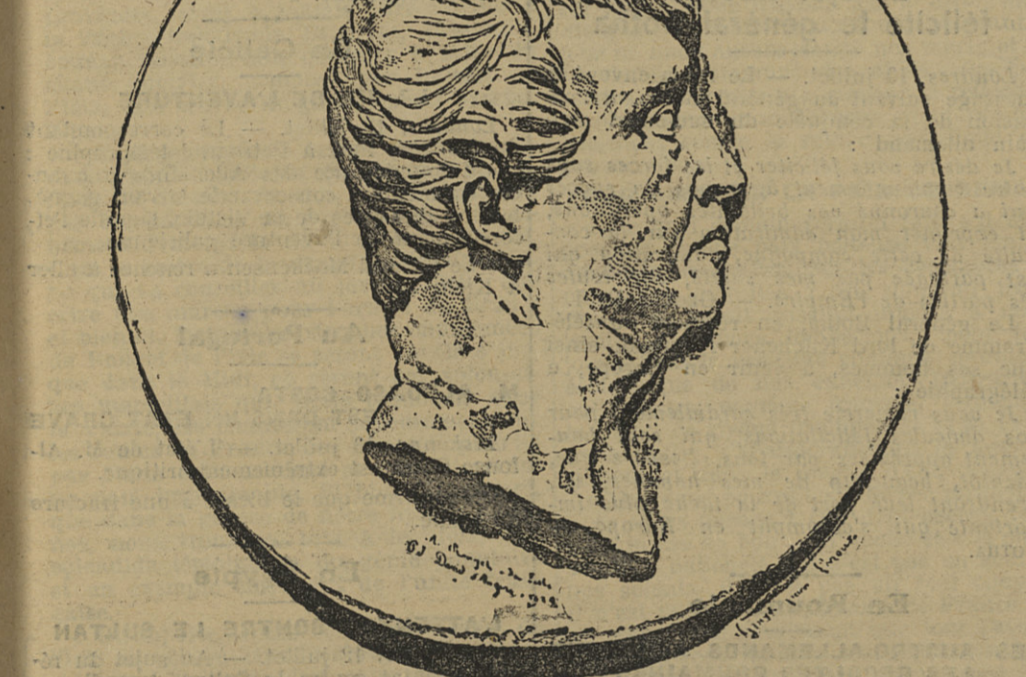
« On se plaint de ce qu'on a, comme de coutume, méconnu ce grand principe : que les places ne sont pas faites pour les hommes, mais que les hommes doivent être faits pour les places. »

« On cite, avec dérision, tous les noms de gens arrivés aux places sous les livrées de la commensalité sous les ailes du népotisme, sous les jupons de telle ou telle intrigante. »

Babouin qui avait été guillotiné par le D^r Rouget de L'Isle au terrible Bonaparte... Quand l'Aigle gouverna l'Europe, l'écrivain léonides vécut misérablement. Traqué, exilé, pourchassé, Rouget de L'Isle connut dix heures douloureuses. Les rapports de police — car il était surveillé constamment — en font foi. Petit cousin du général Malzel qui organisa la conspiration, des Philadelphes, il faillit être arrêté avec son père. La Restauration n'améliora pas la

guillotiné son ami le maire de Strasbourg, Dietrich. En compagnie de plusieurs officiers nobles, Rouget de L'Isle refusa en 1792, de prêter le serment civique exigé dans les Armées de la République. Malgré les obligations de Carnot, il accompagna ce coup de tête. L'ex-officier revint à Paris, victime de la Terreur, il est incarcéré. La chute de Robespierre lui rend la liberté. Toujours chevaleresque, dans une lettre publique, il demande à reconduire à la frontière une prisonnière de sang royal. Cette supplique fut mal accueillie. Rouget de L'Isle reprit du service. En compagnie de Hoche, il va combattre en Vendée les Anglais et les émigrés. Cette lutte le remplit d'horreur. « Quelle guerre, raconte-t-il, qu'une guerre civile attirée par la main des prêtres ! » Avec une générosité fort louable, ce guerrier humanitaire fait évader des prisonniers et brave les balles des émigrés pour empêcher qu'on les fusille !

Glorieusement blessé aux côtés de Hoche, il revient dans la capitale après la pacification de la Vendée. Un décret de la Convention, en 1799, avait décidé que de *Marseillaise* serait l'hymne national de la France. Rouget de L'Isle aurait pu vivre tranquille, continuer la carrière des armes et se consacrer aux lettres. Mais ce romantisme en avance sur son époque, comme le qualifie si justement M. Camille Le Senne, voulut se mêler aux affaires de la nation et donner des leçons de politique à ceux qui gouvernaient la France...



ROUGET DE LISLE

(Médaille exécutée par DAVID d'ANGERS)

Il écrivit quelques épîtres sévères à Carnot. Jadis, l'« Organisateur de la Victoire » l'avait pris en amitié. Les conseils inopportuns de Rouget de L'Isle n'eurent pas le don de plaire à Carnot qui ne se gêna pas pour le faire savoir à son correspondant. Un peu dépité, notre poète fréquenta les salons du Directoire et eut l'occasion de connaître Mme Joséphine de Beauharnais. Avec son emportement de padelin, il se dévoua, encore une fois, pour empêcher que son nom fut mêlé à un scandale. La reconnaissance n'étant point la principale vertu des femmes, celle-ci garda rancune à Rouget de L'Isle du service qu'il lui avait rendu. Chargé d'une mission dans la République Batave, l'ancien capitaine de génie accomplit son rôle avec une loyauté incontestable. On lui avait signalé qu'un navire hollandais était injustement confisqué. Aussitôt notre éternel Don Quichotte, toujours probe et consciencieux, abandonna la République pour venir à Paris plaider auprès de Bonaparte la cause de ses protégés.

La première entrevue fut courte. Rouget de L'Isle écrivit au Consul : « Il est deux ans privilégiés devant lesquels je n'ai jamais su conserver ni confiance, ni sang-froid, ni courage, et ces deux bras sont une froide femme et un grand homme. »

Mme Bonaparte excita le Premier Consul contre l'auteur de la *Marseillaise*. Elle l'encouragea à lui refuser satisfaction. Rouget de L'Isle cédait à ses yeux, le grand homme était descendu du piédestal. Avec sa franchise habituelle, notre redresseur de torts ne craignit pas de déclarer au futur Napoléon I^{er} que sa conduite lui déplaisait et qu'elle était contraire aux intérêts de la République. Il lui adressa les lignes suivantes :

« On se plaint de ce qu'on a, comme de coutume, méconnu ce grand principe : que les places ne sont pas faites pour les hommes, mais que les hommes doivent être faits pour les places. »

« On cite, avec dérision, tous les noms de gens arrivés aux places sous les livrées de la commensalité sous les ailes du népotisme, sous les jupons de telle ou telle intrigante. »

Babouin qui avait été guillotiné par le D^r Rouget de L'Isle au terrible Bonaparte... Quand l'Aigle gouverna l'Europe, l'écrivain léonides vécut misérablement. Traqué, exilé, pourchassé, Rouget de L'Isle connut dix heures douloureuses. Les rapports de police — car il était surveillé constamment — en font foi. Petit cousin du général Malzel qui organisa la conspiration, des Philadelphes, il faillit être arrêté avec son père. La Restauration n'améliora pas la

La Cérémonie de Demain

De l'Arc de Triomphe aux Invalides

Le Gouvernement réalise l'idée préconisée par le "Bonnet Rouge"

Les restes de Rouget de L'Isle iront aux Invalides en attendant leur transfert au Panthéon

C'est demain que sera célébrée la grande manifestation nationale en l'honneur de Rouget de L'Isle, organisée sur l'initiative du *Bonnet Rouge*.

Une modification a été apportée, en dernière heure, au programme de cette cérémonie patriotique.

Le gouvernement avait choisi le Panthéon comme sépulture destinée à l'auteur de la *Marseillaise*.

Mais les Chambres s'étant séparées — et cet honneur suprême ne pouvant être accordé que par une loi — le Conseil des ministres a décidé de conduire aux Invalides les cendres de Rouget de L'Isle, qui seront transférées définitivement, après un vote du Parlement, au Panthéon.

Cette solution ne pourra que satisfaire tous les Français.

La sépulture provisoire offerte à Rouget de L'Isle, est digne de l'auteur de notre hymne immortel.

Les Invalides sont réservés aux soldats. Avant d'entrer au Panthéon, le grand capitaine-poète reposera à côté des généraux qui ont conduit leurs troupes à la victoire en leur faisant chanter la *Marseillaise*.

Le programme de la cérémonie

Les restes de l'immortel auteur de la *Marseillaise*, amenés de Choisy-le-Roi, seront placés sur un affût de canon des guerres de la première République et partiront à 10 heures du matin de l'Arc de Triomphe de l'Étoile, précédés par des troupes de cavalerie de la garnison de Paris.

Le Président de la République, les membres du gouvernement, les bureaux et les membres du Sénat et de la Chambre des Députés, le préfet de la Seine, le préfet de police, les secrétaires généraux, les bureaux et les membres du conseil municipal de Paris et du conseil général de la Seine, les bureaux et les membres des conseils d'arrondissements de la Seine, les officiers et les soldats en tenue, les délégations des corps constitués se rendront directement à l'Arc de Triomphe et accompa-

De 3 à 6 heures

La Cérémonie de Choisy-le-Roi

Aujourd'hui mardi, à trois heures de l'après-midi, devant une assistance nombreuse et recueillie, on a procédé à l'exhumation des cendres de Rouget de L'Isle. A l'issue de la cérémonie, le cercueil a été transporté à la mairie où il restera exposé jusqu'à demain matin.

M. Malvy, ministre de l'Intérieur, assistait à cette impressionnante solennité.

Nouvelles d'Amérique

UN NOUVEL ATTENTAT CONTRE M. PIERPONT MORGAN

New-York, 13 juillet. — La police a découvert que, durant la nuit qui suivit la tentative de meurtre contre M. Morgan, six hommes ont essayé d'arrêter l'automobile de ce dernier, dans laquelle se trouvait sir Cecil Spring Rice, ambassadeur d'Angleterre, qui se rendait chez des amis à Greenvilie (Long Island). Le chauffeur de M. Morgan fut arrêté par un automobiliste qui se précipita sur lui. Les six hommes en descendirent et s'écarterent au milieu de la route qu'ils barrèrent entièrement. Présentant une attaque contre l'ambassadeur, le chauffeur poussa sa voiture à travers les hommes, dont plusieurs furent blessés, et réussit à s'échapper pour aller chercher la police.

Nouvelles d'Angleterre

LES PIRATES

Londres, 13 juillet. — On mande de Grimby que le châtiment anglais *Hainon* a été coulé hier matin, dans la mer du Nord, par un sous-marin allemand. L'équipage a été sauvé.

Les équipages des châtiments anglais *Merlin* et *Emerald* ont été débarqués ce matin à Lowestoft ; les deux bateaux ont été coulés par un sous-marin allemand à l'aide de bombes placées à bord.

Nouvelles de Suisse

UN REPRESENTANT DU PAPE A BERNE

Genève, 13 juillet. — Mgr Marchetti, secrétaire auditeur de la nonciature pontificale de Munich, est venu officiellement à Berne comme représentant du Pape à l'occasion de la manifestation de l'Arc de Triomphe.

Genève, 13 juillet. — Mgr Marchetti, secrétaire auditeur de la nonciature pontificale de Munich, est venu officiellement à Berne comme représentant du Pape à l'occasion de la manifestation de l'Arc de Triomphe.

Les Serviteurs de l'Etranger

Les Vampires

L'« Action Française » s'efforçant de souiller la mémoire de Gambetta

Nous voyons les néo-conservateurs de l'*Action Française* diriger surtout contre M. Cailiaux et M. Clemenceau leurs diffamations calomnieuses et leurs injures malodorantes. Mais ces deux anciens présidents du Conseil ne sont pas seuls à exciter la haine prévoyante de ces misérables. Quoique est supposé par eux constituer une force pour la République et la Nation, est traité pareillement.

Pour que l'étranger puisse rentrer en France et y rapporter, dans des canions-cuisines, le Roy Philippe, il faut qu'aucun républicain ne possède un talent et une autorité capables de soulever les Français, de les grouper et de les dresser, unis et confiants, face à l'ennemi. Il ne faut pas que la France soit sauvée une seconde fois par un second Gambetta.

Jean Jaurès, qui semblait destiné à jouer ce rôle sublime, si la nécessité l'eût exigé, a été supprimé. Exilé par Daudet et par Gobier, cet homme, qui de chute en chute s'est laissée tomber jusqu'à l'*Action Française*, un malade a tué le grand républicain, le patriote éclairé qui aurait pu empêcher un jour la France et la République de capituler devant le Roy et devant l'ennemi.

Le groin dans les sépultures

Quant à Léon Gambetta, on ne le tient pas quille, quoique mort. La rancune se prolonge par delà les tombes. Les insultes et les diffamations soulèvent le couvercle des cercueils. Parvins aux vampires qui ouvrent les dièdres pour dépolluer les caveaux ou pour les souiller. Daudet et Mauriac, secondés par de moindres canailles qui portent la lanterne sourde ou font le guet, descendent dans les caveaux de familles et, violant les sépultures, maculent d'excréments le visage extérior de leurs adversaires morts.

Toute l'*Action Française* s'est acharnée sur la mémoire de Gambetta. Les plus petits de ces greffins y ont été de leur menue canaille. Les plus aphones de leurs roquets ont dû donner de la voix, à la suite des grands malades.

Léon Daudet s'y acharna voluptueusement. Il avait, en plus de raisons politiques, des motifs tout personnels pour se signaler dans cette expédition de pirates dans un cimetière.

D'abord, insulter un mort, piétiner un cadavre, cracher et vomir et débiter sur le visage d'un trépassé, c'est malpropre et peu digne. Et le lâche stercoraire Daudet adore tout ce dont la saleté peut être savourée par lui sans risque.

Et puis Léon Gambetta avait été le bienfaiteur de la famille Daudet. Alphonse Daudet l'a raconté bien souvent, et Léon Daudet n'essaya pas de nier que, sous l'impulsion de Gambetta, les Daudet n'eussent pu, un jour aussi vite des jours heureux. Et insulter un bienfaiteur, c'est pour Léon Daudet, une volupté intense, à laquelle seul peut se comparer le plaisir qu'éprouve ce saigneur à injurier une femme sans défense ou un vieillard impotent et sans progéniture.

Le sauveur de la Patrie accusé de trahison !

On pense dès lors si, lorsqu'il s'agit de diffamer la mémoire de Gambetta, Daudet n'est pas un peu en besogne. Ce fut la plus répugnante cavalcade d'injures immondes et de calomnies insensées. Gambetta était un traître, bien entendu, en vertu du principe qui pousse les gens de l'*Action Française* à comparer à eux-mêmes les gens qu'ils veulent désacréter. Il aurait voulu que la France à la Prusse, par l'intermédiaire de la Paix, au reste, il n'était même pas Français. Son père était un Gémio, et chacun sait que l'Italie, c'est la haine de l'*Action Française*. Si l'Italie marche aujourd'hui avec nous contre l'Allemagne, ce n'est pas, croyez-le bien, faute de patriotisme, mais parce qu'elle a besoin de nous. Elle ne peut empêcher cette alliance, peu agréable au Pape.

Gambetta donc était injurié comme Italien. Il était injurié comme borgne, aussi. Dans les réunions qu'il donnait à Javel, dans des salles gardées par les domestiques de M. de la Roche, les républicains et les royalistes, Léon Daudet, quelque fois le sujet de sa conférence, lançait toujours une potée d'ordures à l'adresse de Gambetta qu'il appelait : « le borgne sonore ». Heureux de cette trouvaille, Daudet manifestait sa joie à la manière de la queue : Daudet, lui, remuait ses bras, qu'il a trop courts, et qui le font ressembler à un pélican. Et il riait...

Bourse de Paris DU MARDI 13 JUILLET 1915

A la veille du 14 juillet, les affaires sont très restreintes, les fonds russes se défendent bien, mais les Banques et le Suez sont en tendance lourde, parmi les cuprifères, le Rio est faible, tandis que les porphyriques américaines gagnent quelques points.

Fonds d'Etats. — Français 3 1/2, 69 25 ; 4 1/2, 91 40. — Russes 1891, 62 40 ; 1896, 57 45 ; 1906, 69 50 ; 1909, 80 75 ; 1914, 88. — Extérieurs, 83 50.

Actions diverses. — Banque de France, 4500. — Banque de Paris, 835. — Lyonnais, 1010. — Banque de l'Azov-Don, 395. — Banque Russo-Asiatique, 391. — Nord, 1270. — Suez, 4050. — Métro, 427. — Nord-Sud, 100 50. — Omnibus, 425. — Thomson, 760. — Distribution, 411. — Saragosse, 360. — Brianks ord., 305. — priv., 320. — Mailzoff, 460. — Prowodnik, 373. — Toulou, 1178. — Monaco, 2300. — 1^{er}, 467. — Caoutchouc, 72. — Valeurs étrangères. — Brélay, 1475. — Napier, 340. — Lianosoft, 300. — Bakou 1261. — Colombia, 1140. — Grossny priv., 2200. — Spies, 19 25. — Tanganyika, 36 50. — Rio 1531. — Cape Copper, 74. — Tharsis, 141. — Utah, 375. — Spassky, 58 25. — Léna, 42 25. — Balsa, 302. — Platine, 426. — Rand Mines, 125. — Moddefontaine B, 140.

1) Voir le Bonnet Rouge depuis le 6 juin.

14 Juillet 1915

Une circulaire de M. Malvy

A l'occasion de la Fête nationale, M. Malvy, ministre de l'Intérieur, a adressé aux préfets la circulaire suivante :

« La Fête nationale du 14 juillet devra avoir, cette année, un caractère exclusivement patriotique et commémoratif. Les manifestations publiques seront, en conséquence, limitées à l'usage des distributions de bienfaits, qui sont de tradition dans les communes, seront maintenues. Par contre, devront être supprimées toutes manifestations présentant le caractère de réjouissances publiques, banquets, bals, illuminations, feux d'artifices, etc., et les sommes affectées à ces fêtes devront être versées à des œuvres de guerre. »

Je vous prie de vouloir bien en informer les municipalités de votre département.

Le Conseil Municipal et le 14 juillet

Le Bureau du Conseil municipal a décidé de se rendre en corps à la statue de Strasbourg et d'y déposer une gerbe de fleurs au nom de la Ville de Paris.

Il se rendra en outre à la statue de Lille où il déposera également une gerbe.

Le reste de la séance a été consacré à l'examen de différentes questions d'ordre intérieur.

Le Bureau du Conseil municipal a, en outre, décidé dans sa séance d'aujourd'hui d'accorder son patronage à la représentation de la *Marseillaise* de MM. Alexandre George et Ferrier, qui aura lieu à l'Odéon le 14 juillet.

La "Journée de Paris"

Par autorisation de M. le ministre de la Guerre, les insignes de la « Journée de Paris » seront vendus dans les gares de Paris et du département de la Seine dès le 13 juillet, à partir de midi.

Le 14 juillet doré

VERSEMENTS D'OR POUR LA DÉFENSE NATIONALE

Les guichets de la Banque de France, 39, rue Croix-des-Petits-Champs, seront ouverts exceptionnellement le 14 juillet, de 9 heures à 4 heures, pour la réception des versements d'or.

Le Travail Parlementaire

REUNIONS DE COMMISSIONS

Le travail du Parlement continue et, malgré le renvoi de la séance au 20 juillet, les Commissions se réunissent régulièrement.

La Commission d'assurance et de prévoyance sociales a discuté des amendements à la loi sur les allocations.

La Commission d'hygiène publique s'est occupée des moyens à employer afin d'exercer son contrôle dans les formations sanitaires.

